

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 27 (1955)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Séminaires des nations unies sur l'amélioration du logement et des groupements d'Habitations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organisations nationales et internationales

SÉMINAIRES DES NATIONS UNIES SUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT ET DES GROUPEMENTS D'HABITATIONS

*Sommaire des conclusions sur les techniques
de construction : conception et choix des emplacements*

Une partie des travaux du Séminaire portait sur les techniques de construction, en particulier sur une plus grande utilisation de matériaux locaux, et aussi sur la conception et le choix des emplacements d'habitations économiques. Pour la construction des maisons, il y a deux zones climatiques distinctes dans la région de l'Asie du Sud-Est : la zone aride et la zone humide. Les besoins relatifs à la conception de l'habitation et à la nature des matériaux locaux disponibles diffèrent considérablement d'une zone à l'autre.

*Equilibre entre les récents développements techniques
et les usages traditionnels bien établis*

Les progrès effectifs dans la construction des maisons, d'après les considérations du Séminaire, dépendent largement de la possibilité d'atteindre un équilibre entre les récents développements techniques et l'expérience de plusieurs années cristallisée dans certaines traditions vivantes du bâtiment. Dans les agglomérations urbaines et les nouveaux centres industriels, l'intensité de la crise

du logement peut très bien nécessiter la mise en œuvre de la production de matériaux de construction sur une grande échelle et l'utilisation de techniques non traditionnelles pour réduire le coût de la construction tout en accélérant son rythme. Cependant, en plusieurs endroits des expériences sur les meilleures conceptions, méthodes et matériaux de construction traditionnelle sont essentielles pour améliorer les conditions de logement sur une grande échelle. De plus, l'aspect humain de la conception devrait être considéré au moins sur un pied d'égalité avec l'aspect technique.

L'objectif du logement détermine les techniques appliquées

Le but vers lequel le logement doit tendre détermine la sélection des techniques de construction. Voici quelques facteurs influençant à un haut degré cette sélection :

1. L'habitation devra-t-elle avoir un caractère urbain ou rural?
2. Est-elle la propriété du ménage ou bien seulement louée? Qui est responsable de son entretien?

(Suite en page 35.)

Entreprise

JEAN ROSSETTI

MORGES

Entreprise de terrassements
Location de pelle mécanique
Traks
Compresseur
Dumpers
aux meilleures conditions

— Téléphone (021) 7 24 28 —



**Scierie - Menuiserie
Charpente**

Entreprise FRANÇOIS DURET

Maison fondée en 1871

Louis DURET, successeur

—
**Etudes
Plans - Devis**
—

Bureaux et usine : Villette/Genève Tél. (022) 36 96 68

3. Comment la construction est-elle financée : par une autorité publique, par une entreprise privée ou par le chef de famille?
4. Pour combien d'années la construction est-elle prévue?
5. Est-elle construite par la main-d'œuvre qualifiée ou bien par la main-d'œuvre non qualifiée et locale?

Dans des circonstances déterminées, par exemple pour loger des réfugiés ou bien des personnes dont le domicile a été détruit par une catastrophe, il peut être nécessaire de construire des maisons à caractère provisoire ; l'accession à la propriété de telles maisons, assurée grâce à l'appui du gouvernement, si nécessaire, devra être encouragée pour en favoriser le bon entretien. Dans tous les cas, le gouvernement devra se réserver le contrôle de l'utilisation du logement. Quel que soit le type de construction adopté, la vie d'une maison dépendra largement de l'observation de bons principes de construction, dont le développement peut être largement assuré le mieux par des études et des recherches techniques.

La production de matériaux disponibles sur les lieux devra être encouragée.

Le Séminaire est d'avis qu'il faudra stimuler et perfectionner la production de matériaux locaux, tant sur un plan artisanal que sur une échelle plus étendue. Parmi les matériaux qui apparaissent les plus intéressants, il faut citer : la chaux, la pouzzolane et le gypse ; le bambou ; les briques et les carrelages ; le sol stabilisé, le chaume ; le bois et les produits à base de bois. La production de ces matériaux et de divers autres a été traitée en détail ; on a souligné le besoin de procéder

à des études objectives pour se faire une opinion et bénéficier de l'expérience déjà acquise dans la région. En particulier, il est apparu que les techniques particulières utilisées couramment dans certaines régions devaient être transmises dans les régions où elles sont encore inconnues.

Les types de maison se rapporteront aux conditions économiques, sociales et géographiques

Le Séminaire a considéré que les programmes de logement ne pouvaient être mis en œuvre avec succès, si les types de maison adoptés – tant en ce qui concerne leur construction que leur utilisation – ne s'adaptaient pas aux conditions économiques, sociales et géographiques d'un pays ou d'une région. La législation du bâtiment devrait viser à l'établissement de principes directeurs et aux conditions minima requises pour qu'une maison soit saine, sûre et commode, plutôt qu'à la fixation de normes ou procédés particuliers de construction, etc.

Le Séminaire a suggéré un nombre de principes directeurs relatifs à la conception de l'habitation. Ils comprennent les points suivants :

1. Chaque maison devra posséder sa propre installation sanitaire.
2. Le programme de chaque projet d'habitation devra comprendre au moins deux pièces principales et un espace pour la préparation des repas. Au cas où cela ne serait pas réalisable dans l'immédiat, il faudrait prévoir des possibilités d'extension.
3. Le plan d'ensemble des habitations doit prévoir le maximum d'espaces extérieurs abrités et si possible à l'ombre. (C.I.B.)

NOUVEAU !

Dans le cadre de notre action pour la
protection de la famille, nous offrons
dès maintenant notre nouvelle

ASSURANCE - FAMILLE

garantissant par **une seule police** tous
les membres de votre famille contre
les accidents et la responsabilité civile.

Rabais jusqu'à 20 %

Un renseignement ne coûte rien...



Siège social : 2, av. Benjamin-Constant - LAUSANNE

Crédit Foncier Vaudois

SIÈGE CENTRAL : LAUSANNE

Tous nos services
spécialisés
dans le domaine
immobilier
sont à votre disposition

36 AGENCES DANS LE CANTON